

## **LE DOSSIER PERMIS**

## Inscription ANTS (ou duplicata):

Liste des éléments à fournir, si vous n'avez pas encore de dossier AIPC	
	3 photos format passeport aux normes ANTS (e-photo avec code numérique) Trouvez une cabine ou un photographe près de chez vous pour faire votre e-photo : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-les-photographes-habilites
	8 timbres au tarif en vigueur
	1 copie recto verso de votre pièce d'identité
	1 copie recto verso de votre Permis (si vous en avez un)
	Si vous avez moins de 21 ans : 1 copie de l'ASSR (attestation de sécurité routière réalisée au Collège, en 5ème et en 3ème)
	l copie de la Journée Défense et Citoyenneté (entre 17 et 25 ans) https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-perpignan Si vous avez perdu ce document, il faut adresser une demande de duplicata à : csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51
	Attestation SNU (Service National Universel) (si effectuée)
	Attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) (Permis A1 uniquement)
	Le Mandat ANTS rempli et signé (disponible à la page suivante)
	1 copie d'une facture à votre nom – de 3 mois : (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition)
	Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :  1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant  Une attestation d'hébergement de moins de 3 mois de la personne qui vous héberge  1 copie d'une facture de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
	Pour les ressortissants de l'Union Européenne : les 6 derniers mois de justificatifs de domicile à votre nom

## SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN DOSSIER AIPC, merci de nous fournir uniquement les éléments suivants :



Copie de votre résultat de code si vous l'avez eu

2 photos d'identité

